Monsieur le Ministre,

Si le fait de gifler un élève est un geste regrettable en matière de « morale professionnelle », et le collègue du collège de Berlaimont mis en cause en convient, le traitement de cet incident par les autorités locales représentatives de l'Etat et le lynchage médiatique qui a suivi sont, à notre sens, sans commune mesure avec les faits reprochés et absolument intolérables.
Ils ne sont qu'une manifestation supplémentaire du peu de considération portée désormais au métier d'enseignant et du peu de cas fait de la sérénité indispensable au bon fonctionnement des établissements scolaires.
Nous, soussignés, dénonçons la déliquescence du climat dans nos établissements et assurons notre collègue de notre soutien plein et entier.

NOM PRENOM	ETABLISSEMENT SCOLAIRE	SIGNATURE